LA GAZETTE D'ANTUGNAC N° 9

Périodique municipal Automne-Hiver 2024



Maquette de l'Église St-André réalisée par Ludovic Cazenave



Samedi 27 janvier, au foyer d'Antugnac, le Maire, entouré du Conseil Municipal, a présenté ses vœux à la population. La cérémonie a été suivie de la traditionnelle Galette des Rois.

Le Maire a pu faire un rapide tour d'horizon des affaires communales (travaux en cours et projets à venir).

Il faut préserver le bien vivre dans notre village, dont témoigne les ventes immobilières, (qui demeurent soutenues, signe de son attractivité), ainsi que le dynamisme de la vie associative (Comité des fêtes, reprise de la Belote, concert en préparation, ...)

Il a formulé le vœu que cet état d'esprit perdure et que nous puissions toujours compter les uns sur les autres.

Il a profité de la présence dans la salle de Béatrice Gambus pour saluer son engagement pendant de nombreuses années, au moment où elle a décidé de mettre fin à son mandat.

Ce fut aussi l'occasion de remercier Evelyne Jourdan Robert pour son dévouement au service du périscolaire et des ainés, ainsi que Guy Arros qui prend le relais.

TRAVAUX

Au second semestre, d'importants travaux de voirie ont été entrepris sur le village.

La première tranche d'aménagement de la traversée du hameau de Croux, à partir de la chapelle, a été engagée au début de l'été.

Pour rappel, il s'agit de poser un caniveau central afin d'améliorer l'évacuation des eaux pluviales. Les travaux se poursuivront en 2024.

A l'automne, ont été réalisées la remise en état et le goudronnage du Chemin de Mournac, de la rue de la Garenne et du haut de Sus Carrieras.









Par ailleurs, les travaux de rénovation thermique des bâtiments municipaux se sont poursuivis.

Après l'isolation des combles de l'école réalisée au premier semestre, ces travaux ont consisté à :

- installer un système de climatisation réversible (à la place de vieux radiateurs très énergivores) dans l'école communale et dans la Mairie.
- remplacer les menuiseries du foyer municipal et de l'école communale (remplacement des menuiseries simple vitrage par du double vitrage)

Une fois installée la climatisation réversible au foyer, ce projet de rénovation thermique sera achevée.

Sans le travail des agents municipaux, aucun de ces chantiers n'auraient pu être mené à bien. D'autant que le coût pour la commune est moindre que si nous faisions appel à des prestataires extérieurs. C'est ainsi que ces investissements importants ont pu être autofinancé, sans recours à l'emprunt.

Il n'en reste pas moins qu'ils constituent un effort financier significatif pour la commune.

En 2024, il faudra reconstituer notre capacité d'autofinancement. La priorité sera donc d'achever les projets en cours (traversée de Croux et climatisation du foyer) avant d'envisager de lancer de nouveaux projets.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Il est, en effet essentiel d'investir, surtout lorsque nous pouvons en mesurer les retombées.

C'est ainsi qu'avant d'investir dans la rénovation des bâtiments, des investissements ont été mis en œuvre dans l'éclairage public.

Pour rappel, ils ont consisté à :

- remplacer les ampoules existantes par des ampoules LED, à la fin de l'année 2021, grâce au concours de la mairie d'Espéraza qui avait mis à notre disposition une nacelle et deux employés;
- mettre en conformité les armoires de commande de l'éclairage public du village (boulodrome, Croux, Garenne, Pader, poste communal) et remplacer des coffrets sur toute une partie du village, à partir du pont : Rue du Lavoir, Cote du Treil, Rue de la Mairie, Rue de la garenne, Sus Carrieras ainsi que le Hameau de Croux. C'est l'entreprise Robert qui a procédé à ces travaux, au premier semestre 2022

Nous pouvons donc mesurer, en 2023, les effets de ces investissements, dans un contexte général de hausse des coûts de l'électricité, puisque nous avions élaboré le budget 2023 sur la base d'une hausse annoncée de 71 % des tarifs de l'éclairage public.

EP (consommation et montants facturés)

Année	Kwh		Montants (€)
2020	50 247		7 434,29
2021	42 669	- 15,08 %	6 231,48
2022	20 126	- 52,83 %	4 232,80
2023	17 320	- 13,94 %	4 942,14

Ainsi, on constate que la baisse significative de la consommation a permis d'amortir la hausse du prix du kwh.

Si on élargit à la facture globale :

Facture Globale				
Année	Montants (€)			
2020	25 630,97 €			
2021	24 585,21 €	-4,08 %		
2022	25 937,09 €	5,50 %		
2023	26 284,55 €	1,34 %		

Il ressort de ces quatre dernières années que la hausse redoutée des coûts de l'électricité a pu être contenue.

Nous continuerons à surveiller attentivement ces évolutions et vous en tenir informé.

PROJET DE MISE EN SECURITE

Le Conseil municipal du 24 octobre a examiné le projet de mise en sécurité de la RD 52 qui traverse le village.

La commune a contacté l'Entreprise Chauvet TP afin d'avoir une estimation des travaux. Le montant total s'élève à 244 737.00 € HT.

- Mise en sécurité entrée sud 86 434 € HT
- Mise en sécurité zone de croisement 51 482
 € HT
- Mise en sécurité entrée nord 35 691 € HT
- Mise en sécurité arrêt de bus 71 130 € HT

Afin de financer ces travaux, M. le Maire propose de déposer une demande d'aide auprès de l'État et du Département.

Le plan de financement de ce projet pourrait être le suivant :

État (40 %) => 97 894.80 €

Département (35 %) => 85 657.95 €

Fonds Propres de la Commune (25 %) ⇒ 61 184.25€

ELECTIONS

Les élections européennes organisées pour élire les députés qui siègent au Parlement européen auront lieu le 9 juin.

La date limite pour s'inscrire sur les listes électorales est le vendredi 3 mai 2024 en mairie (ou mercredi 1er mai si vous vous inscrivez en ligne).

COLLECTE DES DECHETS

Les bons réflexes de tri des déchets se généralisent et c'est une très bonne chose. De sorte que les colonnes de tri se remplissent de plus en plus vite. D'autant que depuis le 01 janvier 2023, le tri est désormais simplifié : TOUS les emballages en métal, en plastique, en carton, ainsi que les papiers vont dans la colonne de tri. Cela concerne même les barquettes, le film plastique, les tubes de dentifrice et les pots de yaourt.

Toutefois, on constate de plus en plus souvent des dépôts de déchets à côté des installations de collecte. Certains relèvent des encombrants.

Cela constitue une triple nuisance, visuelle, olfactive et pour les agents chargés de la collecte.

C'est pourquoi nous vous encourageons à éviter ces dépôts sauvages, même si, compte tenu du passage, nous sommes bien conscients que ces faits sont souvent le fait de personnes qui ne résident pas au village.

Pour rappel:

- la collecte des colonnes de tri et des containers de déchets ménagers a lieu tous les mercredis;
- la collecte des encombrants a lieu le dernier mardi de chaque mois.

COLIS DE NOEL

44 colis ont été distribués. Comme l'an dernier, nous avons sollicité Gamm Vert qui réalise ses colis essentiellement à partir de produits locaux.

BIBLIOTHEQUE

Le dimanche 26 novembre 2023, la Bibliothèque a reçu Mr Philippe Mariou, venu présenté son dernier roman, "L'Aude de la pluie".

La bibliothèque d'Antugnac fonctionne grâce à des dons de livres.

Actuellement, nos bibliothécaires bénévoles recherchent des livres pour les enfants de 10 à 12 ans. Ces derniers et principalement les enfants de l'école sont demandeurs de livres d'aventure et de BD.

Ils effectuent régulièrement des emprunts à la bibliothèque et par conséquent, elles ont un besoin impérieux de renouveler leurs livres disponibles afin de les satisfaire.

Si vous avez des trésors oubliés dans vos bibliothèques, vous pouvez les apporter.

Monique et Pascale vous accueillent :

. le mercredi : 14h30 - 18h

. le samedi : 10h - 12h

(entrée par la cour de l'école)

VIE ASSOCIATIVE

• Comité des fêtes

Une nouvelle fois le comité des fêtes a œuvré à la décoration de notre village pendant les fêtes de Noël. Un grand merci à eux.

Les prochaines manifestations organisées par le Comité des fêtes seront :

31 mars : chasse aux œufs de Pâques

<u>04 mai</u> : fête du printemps <u>21 juin</u> : fête de la musique

13 juillet : fête locale

• Les Amis d'Antugnac

"L'association « Les Amis d'Antugnac » organise un double concert de trois heures à la salle des fêtes d'Antugnac ce samedi 17 février à partir de 19h30.

Après 15 jours de répétition avec son nouveau groupe Imago's, Michel Aubenas présentera son dernier album Obani en concert à Antugnac. Ce concert sera précédé d'un autre concert reprenant les classiques Jazz, Blues, Soul et Reggae.

Cet événement sera filmé par un professionnel qui montera par la suite des vidéos promotionnelles pour le groupe Imago's.

Entrée à 12€ sur place, 10€ en prévente sur le site internet « lesamisdantugnac.fr », et 8€ pour les 12-18 ans."

 <u>Le club belote</u> se réunit tous les vendredis à 20 h 30.

MARIAGE

Karine Lavoipierre et Daniel Pauzies le 07 octobre 2023

DECES

Liliane Fabre le 03 septembre 2023
Isabelle Bohin le 27 octobre 2023
Friedrich Krieger le 07 décembre 2023
Vivian Gale le 21 décembre 2023
Isabelle Du Moulin de la Breteche le 08
janvier 2024

Nous renouvelons toutes nos condoléances aux familles